

ROBIN DES BOIS

Rapport d'Activités 2016

Trafic d'espèces menacées d'extinction

Quatre numéros du bulletin d'information et d'analyses sur le braconnage et la contrebande d'animaux « A la Trace » ont été réalisés et diffusés en 2016 ainsi que deux hors-série, l'un pour la 17^{ème} Conférence des Parties à la CITES (Convention sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) l'autre pour la 66^{ème} session plénière de la Commission Baleinière Internationale. Tous ces bulletins ont également été publiés dans la version anglaise « On the Trail »¹.

- A la Trace n°14 (112 pages). Evènements du 1^{er} juillet au 30 septembre 2016.
- A la Trace – Hors Série 17^{ème} Conférence de la CITES (6 pages) – septembre 2016.
- A la Trace – Hors Série 66^{ème} CBI – Commission Baleinière Internationale – (10 pages) – octobre 2016.
- A la Trace n°13 (116 pages). 1^{er} avril – 30 juin 2016.
- A la Trace n°12 (114 pages). 1^{er} janvier – 31 mars 2016.
- A la Trace n°11 (100 pages). 1^{er} octobre – 31 décembre 2015.

Chaque bulletin relate entre 600 et 700 évènements (actes de braconnage, saisies, condamnations...) à travers le monde.

Le sommaire de base est le suivant : Hippocampes, Concombres de Mer, Strombes et Bénitiers, Coraux, Poissons, Mammifères Marins, Tortues Marines, Multi-Espèces Marines, Tortues Terrestres et d'Eau Douce, Insectes, Serpents, Sauriens, Crocodiliens, Multi-Espèces Reptiles, Oiseaux, Pangolins, Primates, Ours, Loups, Lycaons, Hippopotames, Rhinocéros, Eléphants, Autres Mammifères, Multi-Espèces.

Entre ces différents chapitres ou à l'intérieur sont insérés des encadrés sur des espèces ou des pratiques particulières de braconnage ou de contrebande, sur des politiques régionales concernant la lutte contre le trafic illicite d'animaux. « A la Trace » est envoyé à 4300 contacts à travers le monde, autorités CITES, ministère en charge de l'environnement, douanes et organismes de lutte contre les trafics, ONG et presses locale, nationale et internationale.

En 2016, ces bulletins ont été réalisés avec le soutien financier de la Fondation Brigitte Bardot (28.800 €), de la Fondation Franz Weber (18.000 €), du Ministère de l'Ecologie (15.000 €) et de la LPO (1000 €). Des informations sur la méthodologie sont disponibles dans le rapport d'activités 2015².

Robin des Bois a participé activement à plusieurs réunions sous la tutelle du Ministère de l'Ecologie en vue de la rédaction d'un décret sur la restriction du commerce de l'ivoire en France et pour la préparation de la CITES et de la CBI.

¹ Versions française et anglaise :

<http://www.robindesbois.org/a-la-trace-bulletin-dinformation-et-danalyses-sur-le-braconnage-et-la-contrebande-2/>

² <http://www.robindesbois.org/wp-content/uploads/AG-RdB-7mars2015.pdf>

Deux représentantes de Robin des Bois ont activement participé à la 17^{ème} CITES (septembre-octobre Johannesburg, Afrique du Sud) et à la 66^{ème} CBI (octobre 2016 Portoroz, Slovénie). 10 communiqués de presse et lettre ouverte ont été diffusés en français et en anglais à ces occasions. Ils sont disponibles sur le site internet de l'association³. Les travaux de Robin des Bois avant et pendant la CITES et la CBI ont contribué à des avancées telles la position de la France et du Botswana en faveur de l'Annexe I pour les éléphants, une recommandation sur la fermeture des marchés nationaux d'ivoire, l'inscription des pangolins et des macaques de Barbarie à l'Annexe I et la résolution sur les cétacés et leurs contributions au fonctionnement des écosystèmes.

Robin des Bois s'est constitué partie civile dans une affaire de contrebande depuis la France d'ivoire (en cours d'instruction). L'association s'est également constituée partie civile dans une affaire de braconnage et de contrebande de civelles : 18 braconniers et contrebandiers ont été condamnés à des amendes allant de 600 à 5000 € chacun. Ils ont également été condamnés à verser 8400 € à Robin des Bois pour le préjudice écologique. Ces sommes n'ont pas été jusqu'alors recouvrées. Un autre dossier civil est en cours d'instruction dans lequel Robin des Bois s'est aussi constitué partie civile.

L'association a réagi au vol d'ivoire sur un cachalot échoué en baie de Seine en novembre 2016. Le trafic d'espèces menacées est l'un des sujets qui provoque le plus de demandes par les médias d'information et de réactions des membres de Robin des Bois.

Démolition des navires

En 2016, Robin des Bois a publié quatre numéros de « A la Casse » en français et en anglais (« Shipbreaking ») ainsi qu'un hors série sur les 10 ans de « A la Casse » et un recueil des numéros couvrant tous les navires partis à la casse en 2015 :

- A la Casse n° 45 – navires partis à la casse du 1^{er} juillet au 30 sept. 2016, 66 p.
- A la Casse n° 44 – navires partis à la casse du 1^{er} avril au 30 juin 2016. 90 p.
- A la Casse n°43 – navires partis à la casse du 1^{er} janvier au 31 mars 2016. 85 p.
- Hors série. 2006-2015. 10 ans d'A la Casse et 16 ex-navires hors du commun, polémiques, historiques, magnifiques, maudits (3 p.).
- Recueil 2015. A la Casse numéros 39 à 42 – navires partis à la casse du 1^{er} janvier au 31 décembre. 274 p.
- A la Casse n°42 – navires partis à la casse du 1^{er} octobre au 31 déc. 2015. 63 p.

Le sommaire basique de « A la Casse » est le suivant : Bilan du trimestre, Roulier, Remorqueur, Ferry, Marchandises diverses, Porte-conteneurs, Cargo réfrigéré, Tanker, Chimiquier, Transporteur de gaz, Vraquier, Voiturier, Divers. Des encadrés sont intercalés sur des navires particuliers, des évolutions notables de la réglementation et des pratiques, des accidents au moment du démantèlement.

« A la Trace » est envoyé à 2500 contacts et est mis à disposition sur le site internet.

En 2016, « A la Casse » a été cofinancé à hauteur de 20.000 € par le Ministère de l'Ecologie.

En mars 2016, la manœuvre du porte-conteneurs *Kalliopi RC*, de son armateur allemand et de la France en tant que dernier Etat du port (Le Havre) a été anticipée par Robin des Bois. Malheureusement, le *Kalliopi* en très mauvais état a été autorisé à quitter le Havre pour une soi-disant poursuite d'exploitation le menant dans un premier temps à Rotterdam. En avril, le fuyard a été retrouvé par « A la Casse » sur les plages d'Alang pour une démolition imminente. Le *Kalliopi* aurait dû être détenu au Havre et démolit dans un chantier naval de proximité.

En mai 2016, l'association s'inquiétait dans un communiqué de l'insuffisance des précautions administratives, techniques et sanitaires prises à Brest avant le développement des capacités de démolition et de recyclage des navires. En août, un accident mortel s'est produit à bord du *Captain Tsarev* en cours de démolition dans le port de Brest. Cet accident a fait l'objet d'un nouveau communiqué.

³ <http://www.robindesbois.org/category/balisage/faune/pillage-et-commerce/>
<http://www.robindesbois.org/category/balisage/faune/baleines-et-mammiferes-marins/>

Sécurité maritime

Six communiqués ont été diffusés sur l'avarie et le sauvetage du *Modern Express*, une campagne mixte sur les dangers des rouliers et sur l'exploitation illégale des forêts en Afrique de l'Ouest.

La campagne contre le gigantisme des navires de croisière s'est poursuivie avec le lancement dudit « Monsters of the Seas » à Saint-Nazaire.

Dans le cadre de la plainte sur les 517 conteneurs perdus par un navire *Maersk Svendborg* en février 2014, le président de Robin des Bois a été entendu par la juge d'instruction du Tribunal de Grande Instance de Brest. Il n'est pas sûr que la plainte de Robin des Bois fondée sur la pollution des eaux, l'abandon de déchets et la mise en danger de la vie d'autrui échappe à un non-lieu.

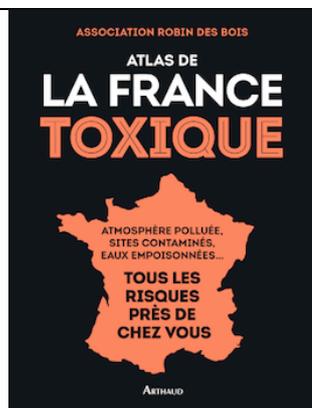
Dragage

A l'occasion de l'enquête publique sur les rejets de boues de dragage du port de Rouen, Robin des Bois a développé son argumentaire contre la décharge sous-marine du Machu dans la Baie de Seine, cet écosystème si près de Paris et si perdu de vue.

Robin des Bois a contribué à l'élaboration du schémas d'orientation territorialisés des opérations de dragage et des filières de gestion des sédiments dans le cadre de réunions sous l'égide du Ministère de l'Ecologie.

La campagne de Robin des Bois sur ce sujet relativement méconnu du grand public avance pas à pas. Suite à des lobby parlementaires, l'immersion des vases polluées sera interdite à partir de 2025 et non de 2020. L'association travaillera à ce que les critères d'application de cette disposition de la loi pour l'économie bleue soient sans porte de sortie vers le rejet en mer et exigeants.

Les enjeux et inventaires des sites d'immersion de boues de dragage en France métropolitaine et dans les territoires ultramarins antillais ont été exposés dans l'Atlas de la France Toxique.



Atlas de la France Toxique

Robin des Bois a travaillé à la réalisation de l'Atlas de la France Toxique paru aux éditions Arthaud en mai 2016 (164 pages dont 66 pages d'annexes et de sources). Les 36 textes et cartes se basent sur la documentation historique et sans cesse renouvelée et les investigations de l'association. Les textes courts ont été d'autant plus longs à écrire et les cartes à établir que les sources documentaires tiennent sur plusieurs mètres linéaires pour chacun des sujets abordés. Les cartographies ont été réalisées par Julien Perreaut à partir des données fournies par Robin des Bois. L'ajustement entre les textes, la localisation exacte des sites et les cartographies a nécessité un long travail d'aller et retour. Huit personnes de Robin des Bois ont été mobilisées sur le projet entre début 2015 et mars 2016. Fin 2016, le

livre avait été vendu à 10.000 exemplaires.

Industrialisation de la mer

Robin des Bois avec plusieurs autres associations de protection du littoral et des paysages a déposé un recours devant le Tribunal Administratif spécialisé de Nantes contre deux projets offshore éoliens dans la Baie de Seine face à Courseulles-sur-Mer et au nord de la Baie de Seine près de Fécamp. Pour ce qui concerne Robin des Bois, ces recours se fondent sur le gigantisme et la fragilité des turbines, la perturbation des milieux géologiques et aquatiques en période de construction et d'exploitation, l'atteinte à la sécurité maritime et les agressions nouvelles envers la biodiversité marine et aviaire.⁴

⁴ <http://www.robindesbois.org/category/balitage/exploitation-et-industrialisation-de-la-mer/usines-offshore/>

En août 2016, Robin des Bois a participé à l'enquête publique visant à autoriser l'installation d'hydroliennes dans le Raz Blanchard. Robin des Bois estime que la fonction biologique de ce site unique participant à la dispersion des œufs et larves de poissons et de crustacés dans la Manche et la Mer du Nord n'est pas prise en compte. De même, les difficultés d'implantation et de maintenance de chacune des hydroliennes dans ce site à courant exceptionnellement violents sont sous-estimées. Un des pétitionnaires a renoncé au projet en décembre 2016.

Pollution marine par hydrocarbures

La plainte de Robin des Bois à l'encontre du capitaine et de l'armateur de la drague *Nijptangh* pour le déversement de 60.000 à 70.000 litres d'hydrocarbures dans la rade de Cherbourg le 15 octobre 2015 a été classée sans suite en octobre 2016 par le parquet du Tribunal de Grande Instance de Cherbourg. Robin des Bois contestera ce classement par un courrier motivé au Parquet Général de la Cour d'Appel.

L'association a porté plainte contre l'armateur Laskaridis Shipping Co pour le dégazage du navire *Thisseas* au large de la pointe de Penmarch en février 2016. La procédure a abouti en janvier 2017 à la condamnation de l'armateur à une amende d'un million d'€ et à 1000 € de dommages et intérêts pour Robin des Bois, l'une des parties civiles.

Risques industriels

Dans l'Atlas de la France Toxique, le sujet majeur des conteneurs tombant à l'eau est évoqué à deux reprises. Les marées noires considérées comme des risques technologiques maritimes sont abordés sous l'angle des déchets, de leur traitement et de leur mémorisation quand ils sont restés sur place. Les usines Seveso et d'autres installations porteuses de risques comme les entreposages de déchets radioactifs ou les laboratoires à risques biologiques ont fait l'objet d'une cartographie urbaine et de recommandations à Lyon, Strasbourg, Toulouse, Marseille et Paris.

D'autre part, un chapitre est consacré aux agressions externes (inondation, espèces invasives, crash d'avion, rupture de barrage...) que peuvent subir les centrales nucléaires au bord des eaux intérieures ou côtières.

En avril 2016, une explosion dans un site Seveso en plein weekend a été l'occasion pour Robin des Bois de souligner l'insuffisance des mesures de veille et la cohabitation dangereuse entre ce type d'installation et les campements de populations.

Robin des Bois s'est vivement et malheureusement en vain débattu contre l'arrêt des contrôles périodiques dans les élevages agricoles soumis à déclaration. Ces contrôles permettaient aux exploitants de constater des non-conformités en particulier sur les installations électriques ou les dispositifs de lutte contre les incendies et les incitaient à y remédier. Cette nouvelle facilité accordée aux agriculteurs passe mal quand à l'occasion de l'Atlas de la France Toxique, plus de 700.000 pertes d'animaux ont été recensées entre 2010 et 2015 après des incendies de bâtiments agricoles.

Vestiges de guerre

Avec le renfort d'une jeune stagiaire intéressée par le sujet, l'inventaire des découvertes de vieilles munitions dans les sols et les cours d'eau a été mis à jour sur l'ensemble du territoire, pour la période de 2013 au 30 juin 2016 et fera l'objet d'une publication fin 2017 ou dans la première moitié de 2018. Un communiqué sur 3 villes martyres de guerre, Groningen, Verdun, Hiroshima a été publié au moment d'une rencontre commémorative de la guerre de 14-18 entre le président français et la chancelière allemande.

Sites Pollués

Grâce à l'Atlas de la France Toxique, des recommandations et une cartographie ont été établies pour les villes de Lyon, Marseille, Strasbourg, Toulouse dans le domaine oublié et maquillé des sols, sous-sols et emprises pollués par des activités industrielles connues ou des déplacements de terres polluées anonymes.

L'Atlas des sites pollués aux PCB a été mis à jour en avril 2016 avec l'ajout de 201 sites et le retrait de 8 autres.⁵

En fin d'année, Robin des Bois s'est élevé contre le déclassement prématuré et trompeur de certains cours d'eau ou tronçons de cours d'eau dans lesquels la pêche était restreinte ou interdite par la faute d'une contamination aux PCB.

En novembre 2016, l'association a porté plainte pour abandon de déchets contre Air France après le largage du dessus de la forêt de Fontainebleau de plusieurs dizaines de tonnes de kérosène.

Un travail de longue haleine a été initié en 2016 concernant l'inventaire des établissements scolaires (crèches, écoles ...) construits sur des sites pollués. Ce travail fera l'objet d'une première publication en 2017.

Déchets

L'Atlas de la France Toxique contient plusieurs cartes et textes sur les déchets. Chimiques (PCB), pesticides (chlordécone, glyphosate), déchets d'industries extractives (amiante, boues rouges) et déchets de tous les jours (traverses de chemins de fer).

L'intervention de Robin des Bois auprès du cabinet de Mme la Ministre de l'Ecologie a permis de débloquent le dossier de la *Toison d'Or*, une péniche séculaire pleine de déchets pétroliers menaçant de chavirer dans l'Oise, affluent de la Seine. L'épave est vidée et propre. Elle sera bientôt déchirée.

Robin des Bois maintient sa veille sur les lâchers de ballons et les risques environnementaux des fragments de ballons en particulier pour les oiseaux et la faune aquatique. L'association écrit directement aux organisateurs de lâchers de ballons et a courant 2016 dans deux cas symboliques diffusé des communiqués de presse demandant à ce que ces lâchers de déchets soient annulés (commémoration de Verdun et festivité à l'occasion d'inscription d'édifices de Le Corbusier au patrimoine mondial de l'humanité). Plusieurs lâchers de ballons ont été annulés par les organisateurs après des échanges d'informations avec Robin des Bois.

En mars 2016, un représentant de Robin des Bois a été invité au congrès annuel La Fédération des Acteurs des équipements de Sports et de loisirs pour évoquer le recyclage problématique des pelouses synthétiques.

Egalement en mars, une représentante de l'association a présenté les actions de Robin des Bois dans le domaine des déchets en milieux aquatiques lors des premières rencontres nationales des collecteurs de déchets sur le littoral à Wimereux.

Une enquête sur le long terme sur le devenir des décharges illégales fermées entre 1995 et 2010 est en cours. Les premières réponses aux questionnaires sont disponibles sur le site internet de Robin des Bois depuis le 15 décembre 2016⁶.

⁵ <http://www.robindesbois.org/7eme-atlas-des-sites-terrestres-pollues-aux-pcb-mise-a-jour-avril-2016/>

⁶ <http://www.robindesbois.org/que-sont-elles-devenues/>

Déchets post-catastrophe

En fonction de la saisonnalité ou de l'actualité, la diffusion des guides publiés en 2013 « Prévenir, Réagir, Rétablir » sur les risques inondation, feux de forêt, séisme, cyclone, incendie industriel, a été poursuivie. Ces guides sont pour chaque risque rédigés à l'attention des particuliers, des acteurs économiques, des conseillers municipaux, services techniques, responsables des collectivités territoriales.

Les inondations de mai-juin 2016 dans les bassins amont de la Seine et de la Loire font l'objet d'un examen approfondi toujours en cours ; des questionnaires ont été envoyés à 200 communes sinistrées ou prétendument sinistrées. Les réponses sont en cours d'analyses et le rapport Robin des Bois/Geide post-catastrophe sera publié en mai 2017.

Le 1^{er} décembre, Robin des Bois a participé à une table ronde sur les déchets post-catastrophe dans le cadre du salon Pollutec.

Chez vous / Affaires en cours

Une notice « Linkysition »⁷ sur les risques sanitaires et sociétaux et les enjeux commerciaux dissimulés et à venir des compteurs dits « intelligents » ou « communiquant » installés par force ou par ruse dans les foyers ou les parties communes a été réalisée et diffusée sur le site internet de Robin des Bois à partir du 7 septembre 2016 avec des liens vers d'autres sources d'information. L'association a répondu à des questions de journalistes sur ce sujet. En amont, en mars 2016, l'association avait rencontré le ministère de l'Ecologie ainsi que les acteurs de la filière (ENEDIS, ex-ERDF).

Plusieurs interventions de Robin des Bois tout au long de l'année ont résonné comme des haros sur le feu à l'occasion de feux de la Saint Jean avec des bois de démolition et des plastiques dans les bûchers et surtout à l'occasion des nocives manifestations d'agriculteurs quand ils brûlent quantité de pneus ou déversent sur les ronds-points et les accotements des tonnes d'emballage de pesticides et de tôles d'amiante.

Dans la série les intrus rentrent chez vous, Robin des Bois a critiqué le projet d'ajout d'hydrogène dans le gaz naturel pour alimenter dans la banlieue de Dunkerque un lotissement à vocation sociale et un hôpital psychiatrique. Cette expérience est destinée à vérifier l'acceptabilité sociale et la faisabilité de la modification de la composition du gaz naturel par un enrichissement en hydrogène d'origine industrielle.

Outre la quarantaine de sollicitations de particuliers pour des problèmes de gestion de traverses de chemin de fer se trouvant dans des maisons ou le plus souvent installées dans des jardins par des paysagistes, Robin des Bois est intervenu suite à plus d'une trentaine de sollicitations de particuliers pour des problèmes de décharges sauvages de pneus, d'ordures ménagères, de déchets du BTP, des lâchers de ballons, des sites pollués, des abattages d'arbres et de haies, d'épandage de pesticides, pour ne citer que quelques exemples. L'action de l'association se traduit par des courriers aux autorités locales ou régionales, aux services de l'Etat, aux industriels concernés et dans certains cas par des communiqués de presse.

Visites de sites et conseil

En 2016, l'association a visité les sites de DRIMM Montech, Tradis Etampes, Triadis Rouen, Opale Environnement Calais et Opale Environnement La Bistade, 5 sites du groupe Séché et a échangé

⁷ <http://www.robindesbois.org/linkysition-2/>

des informations avec le groupe Sita concernant les sédiments de curage, la démolition des navires et la gestion de l'amiante.

Commissions, auditions, conseils d'administration, groupes de travail

Des représentants de Robin des Bois ont préparé et participé aux réunions du Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques (CSPRT), du Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN), du groupe de travail sur le guide technique sur les rehausses verticales d'installation de stockage de déchets, de la Commission Nationale d'aide dans le domaine Radioactifs (CNAR), à la Commission Nationale d'Aide Déchets, Sols, Production et Consommation Durables de l'ADEME et du Conseil National de la Mer et du Littoral.

Les interventions de Robin des Bois au CSPRT et au HCTISN sont visibles sur internet.

Robin des Bois participe également en tant que membre au Conseil d'Administration de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) et au Conseil d'Administration du COFRAC (Comité français d'accréditation).

Des représentants de Robin des Bois ont également participé à une réunion sur la biodiversité en haute mer et à la deuxième Conférence nationale sur la croissance bleue et le climat.

Site internet

Le site www.robindesbois.org a été totalement refondu et mis en ligne en mai 2016. Les rubriques permettent un accès rapide aux publications accompagnées le plus souvent d'illustrations ou cartographies. Le site est en partie en bilingue anglais. Il met également à disposition une échoppe où sont proposés les dons et adhésions, l'huile de jojoba, l'ivoire végétal ainsi que l'Atlas de la France Toxique et Le Cargo de la Honte (Stock 2010). La fréquentation du nouveau site a bénéficié de la publication de l'Atlas de la France Toxique qui a fait l'objet d'une large reprise médiatique tant au niveau national qu'en région. La moyenne de fréquentation du site était de 25.000 visites/mois entre janvier et avril 2016. Il est en moyenne de 55.000 visites/mois depuis le mois de mai où un pic de 78.800 visites a été atteint suite à la sortie du livre. Les pages les plus visitées concernent les versions anglaises des bulletins « A la Trace » et « A la Casse », l'inventaire des sites pollués aux PCB, l'inventaire des vestiges de guerre, les traverses de chemin de fer et l'Atlas de la France Toxique.

Salons

Robin des Bois a participé à 13 salons et foires sur l'environnement en 2016, dont 7 à Paris et en région parisienne. Les bulletins et les communiqués sont mis à disposition sur les stands ainsi que de l'huile biologique de jojoba, substitut végétal renouvelable au blanc de baleine, directement importée d'Arizona et de l'ivoire végétal travaillé par un artisan dans le Jura. La certification biologique de l'huile de jojoba effectuée par Veritas France a été renouvelée en 2016.

Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni physiquement 4 fois en 2016.

30 avril 2016

22 juillet 2016

3 septembre 2016

3 décembre 2016

Les membres du CA ont par ailleurs été sollicités par mail ou téléphone pour des avis ponctuels.

L'Assemblée Générale annuelle s'est tenue le 3 décembre 2016.

Ressources humaines

Il y avait 6 salariés au 31 décembre 2016. Durant l'année, Robin des Bois a accueilli trois stagiaires d'universités françaises et 3 stagiaires d'universités américaines.

Liste des communiqués diffusés en 2016 par Robin des Bois.

4 janvier	Bilan 2015, l'année du Bangladesh, les vraquiers à l'abattoir, l'activité au purgatoire
28 janvier	Halte aux feux !
1er février	Le voyage en solitaire du <i>Modern Express</i>
1 ^{er} février	Il va où ? - Communiqué <i>Modern Express</i> n°2
3 février	<i>Modern Express</i> : y a-t-il des passagers clandestins à bord ? Communiqué n°3
26 février	Bonne nouvelle : les chasseurs de baleine s'engueulent
5 février	Bois précieux - Communiqué <i>Modern Express</i> n°4
8 février	<i>Modern Express</i> : le fardeau du bois - Communiqué n°5
2 mars	Le <i>Modern Express</i> . Redressé mais pas sans tort
11 mars	Fukushima / Takahama : la French touch
11 mars	<i>Kalliopi RC</i> , un réfugié mécanique au Havre
14 mars	Une tartine d'orang-outan
4 avril	Bonne nouvelle pour les éléphants Mauvaise nouvelle pour les trafiquants
5 avril	La bombe cachée de Bassens
11 avril	Des bonnes nouvelles de Libye
15 avril	<i>Captain Tsarev</i> : Panama Papers à Brest
28 avril	Destruction d'ivoire au Kenya : coup d'envoi de la campagne pour une interdiction mondiale du commerce de l'ivoire
30 avril	Défense d'ivoire
11 mai	Atlas de la France Toxique. Robin des Bois
13 mai	Le <i>Corse</i> exfiltré
13 mai	Départ de Saint-Nazaire du <i>Monster of the Seas</i> *
25 mai	<i>Captain Tsarev</i> : une démolition à la hussarde?
26 mai	Avis environnemental à l'Elysée
27 mai	Groningue, Verdun, Hiroshima : villes jumelées
10 juin	Mergitur
14 juin	Gavage expérimental à l'hydrogène
27 juin	Incinération à ciel ouvert à Dreuil-les-Amiens
6 juillet	De mal en pis
22 juillet	La pollution au nom de Le Corbusier
12 août	Alang à Brest
16 août	La marée noire de la Toison d'Or
1 ^{er} septembre	Les Flexi PCB
7 septembre	Linkysition
23 septembre	Ouverture de la 17 ^{ème} Conférence de la CITES, Johannesburg - Afrique du Sud. 24 septembre – 5 octobre 2016- Communiqué n°1
29 septembre	Le caméléon WWF- Communiqué n°2
1er octobre	Ça bouge dans le bois - Communiqué n°3
3 octobre	Un sursis de 2h pour les éléphants - Communiqué n°4
3 octobre	La marée passe au vert sauf le Banggai qui reste au rouge - Communiqué n°5
4 octobre	Les éléphants saluent le Botswana et huent l'Union Européenne - Communiqué n°6
11 octobre	Bilan
10 octobre	Sauvetage de la Toison d'Or
21 octobre	Ouverture de la Commission Baleinière Internationale - Communiqué n°1
25 octobre	Le sanctuaire de l'Atlantique Sud s'échoue dans l'océan Politique - Communiqué n°2
26 octobre	Lettre ouverte à Sa Majesté Le Roi du Maroc
27 octobre	La CBI à la rescousse des baleines - Communiqué n°3
17 novembre	Non à la décharge sous-marine du Machu (50 millions de tonnes) dans la baie de Seine !
30 novembre	Echouage d'un cachalot dans l'embouchure de la Seine
15 décembre	Que sont-elles devenues ?
16 décembre	Non à l'expulsion du <i>Rio Tagus</i>
19 décembre	La Chine veut aussi la peau de l'âne
23 décembre	Chronique d'un naufrage évité
30 décembre	Une nouvelle ère pour les éléphants